

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 8-9

Nachruf: Paul de Perregaux
Autor: Diesbach, Georges de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAUL DE PERREGAUX †

Le brusque décès de notre Président, survenu à Lausanne le 21 août, est ressenti par chacun de nous, à la fois comme un chagrin personnel et comme une perte irréparable pour notre compagnie.

Parmi toutes les qualités de Paul de Perregaux, celle qui frappait le plus était son immense bonté. On ne faisait jamais appel en vain à sa générosité, ni à sa bienveillance. Tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher à la Chambre de commerce suisse en France savent qu'ils perdent un ami, un ami personnel, un ami et un animateur de notre compagnie, un ami aussi de son pays.

Né à Neuchâtel le 5 juillet 1892, Paul de Perregaux obtint en 1916, à Fribourg, sa licence ès sciences commerciales, et en 1917 sa licence en droit qu'il compléta par un doctorat en 1922. Cette solide formation universitaire était à peine terminée, qu'il entra dans les affaires, auxquelles il devait, sa vie durant, consacrer son intelligence et sa remarquable énergie. Doué d'une manière peu commune de qualités de financier et d'organisateur, Paul de Perregaux devait faire une brillante carrière comme fondateur et administrateur de sociétés. La plupart des entreprises, auxquelles il s'est consacré, ont été créées par lui personnellement. Ce furent, entre autres, la maison Sagne et C^{ie}, commerce de bois en gros à Neuchâtel, Paris et Bruxelles ; la Société anonyme des publications de gares et la Société anonyme des automates belges, toutes deux à Bruxelles ; la Société d'éditions documentaires industrielles à Paris ; la Compagnie européenne d'assurances des bagages et des marchandises à Bruxelles ; la Société franc-comtoise des bois secs à Vesoul, et d'autres encore. Il se spécialisa toutefois, dès 1927, dans les appareils automatiques et a fondé en 1929 la Compagnie générale française des bascules à tickets et distributeurs automatiques. Depuis lors, il s'est occupé en qualité d'administrateur et de directeur général de différentes sociétés d'appareils automatiques pour le grand public.

Cette étonnante carrière commerciale, qui l'a retenu plus souvent en France et en Belgique qu'en Suisse, ne l'a pas empêché de parvenir, dans notre armée, au grade de colonel d'état-major général.

Membre de la Chambre de commerce suisse en France depuis 1920, à titre de membre fondateur, Paul de Perregaux fut appelé à la présidence de notre Conseil d'administration le 4 mars 1944. En prenant possession de son poste, il prononça quelques paroles qui devaient être comme une profession de foi :

« Plus les temps sont troublés, dit-il, plus nous devons nous unir pour travailler. On peut détruire des forces



physiques, on ne peut détruire des forces morales. Nous devons avoir la foi dans notre travail, dans notre compagnie, dans nos deux pays et dans nos espoirs. »

La Chambre de commerce suisse en France perd en Paul de Perregaux non seulement un président dévoué, averti, fort d'une rare expérience commerciale dont il savait faire profiter son entourage, mais aussi un fidèle ami de la première heure qui lui consacra une part très importante de son temps et sut lui insuffler une vitalité dont nous bénéficions tous aujourd'hui.

Sous sa présidence, à la fois ferme et cordiale, notre compagnie continua à se développer, puisque le nombre de ses adhérents augmenta d'un peu plus d'un millier de 1944 à la fin de l'année dernière. C'est dire les responsabilités auxquelles Paul de Perregaux a dû faire face : son dynamisme, ses qualités de chef lui ont permis de venir à bout de toutes les difficultés.

Tous ceux qui, dans notre Conseil d'administration, ont eu l'honneur et le plaisir de siéger sous la présidence de Paul de Perregaux conserveront de cette noble personnalité un souvenir rempli de respect et d'affection. Nous prions les membres de sa famille de croire à notre vive sympathie et à nos condoléances émues.

Georges de Diesbach,

Vice-président du Conseil d'administration
de la Chambre de commerce suisse en France.